



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

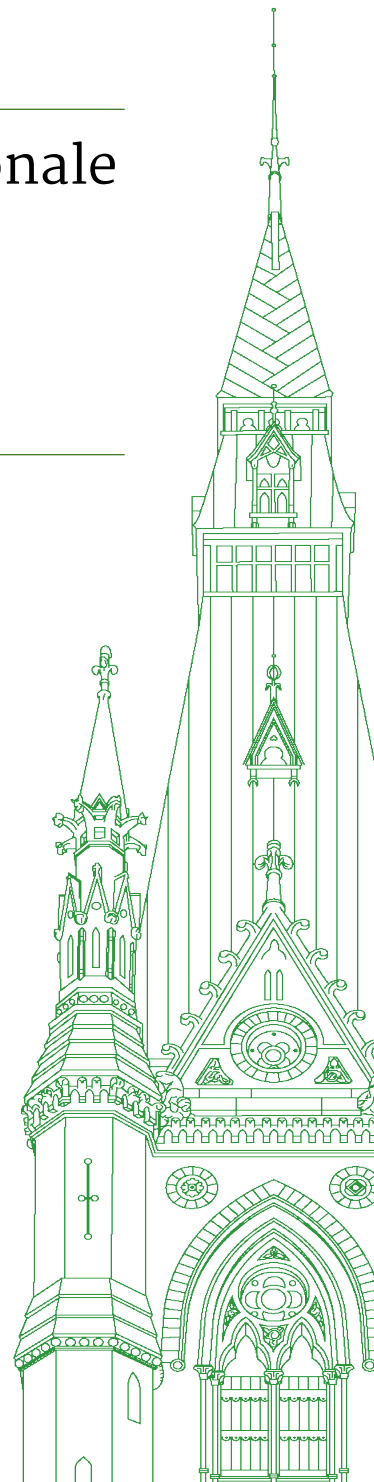
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 23 octobre 2025

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 23 octobre 2025

• (0925)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la neuvième réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à la motion adoptée le 23 septembre, le Comité se réunit pour entendre un exposé du secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense sur son mandat et les dépenses de défense de l'OTAN.

Je souhaite la bienvenue à l'honorable Stephen Fuhr, secrétaire d'État à l'Approvisionnement en matière de défense, au sein d'un comité qu'il connaît très bien, puisqu'il l'a lui-même présidé.

Le secrétaire d'État est accompagné d'Arianne Reza, sous-ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux, et de Paula Folkes, sous-ministre adjointe déléguée de Services publics et Approvisionnement Canada.

J'invite maintenant le secrétaire d'État à présenter ses observations préliminaires. Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

L'hon. Stephen Fuhr (secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense)): Merci, monsieur le président.

Je donne le bonjour à tous et je remercie le Comité de m'avoir invité.

[Traduction]

Je commencerai par souligner que nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinabe.

Je suis heureux de participer à la discussion d'aujourd'hui sur les priorités liées à mon rôle de secrétaire d'État responsable de l'approvisionnement en matière de défense. J'ai pour mandat de fournir aux Forces armées canadiennes les capacités nécessaires à la vitesse dictée par les circonstances, tout en stimulant l'économie canadienne. Le gouvernement fournit à nos soldats, à nos marins et à nos aviateurs les outils dont ils ont besoin, tout en investissant dans la croissance d'une base industrielle de défense solide.

Le nouveau gouvernement du Canada s'est engagé envers nos partenaires de l'OTAN à porter les dépenses de défense à 2 % du PIB d'ici la fin de l'année financière et à 5 % au cours de la prochaine décennie. Pour y parvenir, le gouvernement modifie son approche des dépenses et de l'approvisionnement en matière de défense. Nous savons tous que l'approvisionnement est trop lent, trop compliqué et fragmenté dans tous les ministères.

Ces problèmes ne sont pas nouveaux. En fait, le Comité les a examinés dans son rapport de 2024 intitulé *L'heure du changement*

a sonné: réforme de l'approvisionnement en matière de défense au Canada, et nous avons intégré bon nombre de ses recommandations dans la création de la nouvelle agence. Faisant fond sur ces assises, l'Agence de l'investissement pour la défense marque le début d'une nouvelle ère dans la façon dont le Canada fournit des capacités essentielles à ses forces armées. Bon nombre de ses principales caractéristiques reflètent les recommandations du Comité, y compris pour ce qui est de simplifier les processus de bout en bout, simplifier les approbations, adapter la surveillance à la complexité des projets et intégrer davantage un sentiment d'urgence et un ordre de priorités dans la façon de fournir les capacités. Nous nous sommes également inspirés des recommandations de tous les partis, qui réclamaient un centre de responsabilité unique à la place de la responsabilité diffuse qui a longtemps nui à l'obtention de résultats. L'Agence de l'investissement pour la défense, qui a le statut d'organisme de service spécial au sein de Services publics et Approvisionnement Canada, assure maintenant cette responsabilité clairement définie.

L'Agence regroupe sous un même toit plusieurs fonctions d'approvisionnement, tout en maintenant la transparence et la surveillance ministérielle. Notre objectif est simple: faire en sorte que l'approvisionnement soit plus rapide, plus clair et mieux adapté aux besoins. L'Agence vise à regrouper les processus, à réduire la lourdeur administrative et à accélérer les acquisitions de défense, tout en veillant à plus de clarté et de prévisibilité pour l'industrie. Parallèlement, son travail se fera en étroite concordance avec la prochaine Stratégie industrielle de défense, qui servira de feuille de route pour réaliser les objectifs industriels en matière de défense au Canada et soutenir l'innovation locale dans l'aérospatiale, la construction navale et la fabrication de pointe, tout en aidant les entreprises canadiennes à croître et à soutenir la concurrence étrangère.

Cette transformation importante de l'approvisionnement en matière de défense a nécessité des changements majeurs dans notre façon de travailler. C'est pourquoi, jusqu'à son lancement, nous avons abondamment consulté les partenaires de l'industrie, les petites et moyennes entreprises, les fournisseurs autochtones et les cadres militaires alliés pour nous assurer de faire les choses correctement.

Pour gérer les activités courantes, le gouvernement a nommé Doug Guzman directeur général de la nouvelle Agence. M. Guzman apporte à ce poste une vaste expérience et de grandes compétences en affectation des capitaux, en exécution de projets et en gestion de grands projets financiers.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement de l'époque a agi résolument pour réformer l'approvisionnement afin de fournir, à une vitesse adaptée à la situation, les avions, les navires, les véhicules, l'équipement et les munitions dont les militaires avaient besoin. Aujourd'hui, face à une situation géopolitique changeante et à des menaces mondiales croissantes, le Canada doit une fois de plus se montrer à la hauteur des enjeux. La création de l'Agence de l'investissement pour la défense marque une étape décisive qui permettra de renforcer notre souveraineté, de soutenir l'industrie canadienne et de veiller à ce que nos forces armées demeurent prêtes et restent pertinentes, maintenant et à l'avenir.

Je suis heureux d'être parmi vous et de répondre à vos questions.

Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie de vos observations préliminaires.

Je vais d'abord donner la parole à M. Bezan, puis à M. Malette et enfin à M. Savard-Tremblay.

À vous, monsieur Bezan. Vous disposez de six minutes.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le secrétaire d'État, bienvenue de nouveau au Comité. Je suis heureux de vous voir.

En septembre, le vice-amiral Topshee a laissé entendre que nous devrions envisager d'acquérir une flotte mixte de sous-marins, puis le premier ministre Carney a déclaré qu'il n'y aurait pas d'économies d'échelle si nous avions une flotte mixte. Êtes-vous d'accord avec ce qu'a dit le premier ministre?

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense, en fait, que cela dépend du système d'armement particulier dont on parle et du nombre d'éléments que l'on obtient. Évidemment, avec un nombre réduit d'éléments — dans ce cas, jusqu'à 12 sous-marins —, il n'est pas très judicieux de réduire de moitié. Si l'on achète un grand nombre d'unités, des dizaines et des dizaines d'unités, cela peut être judicieux ou pas, selon l'usage que l'on souhaite en faire et la menace à laquelle on fait face. Il y a toute une série d'autres considérations à prendre en compte.

Cela peut être judicieux ou pas. Je suis plutôt d'accord avec le premier ministre sur ce point.

James Bezan: Vous êtes d'accord avec le premier ministre sur ce point. Cela s'applique-t-il également à l'examen du F-35? Le ministre de la Défense nationale, M. McGuinty, a déclaré que cet examen serait terminé avant la fin de l'été, mais il ne l'est toujours pas. Vous avez parlé de la « vitesse dictée par les circonstances ». J'ai l'impression qu'il en résultera plus de formalités, plus d'administration et un ralentissement du processus.

L'hon. Stephen Fuhr: Nous avons créé l'Agence en suivant presque à la lettre les recommandations du Comité. Beaucoup de gouvernements, au fil des ans, y compris le précédent gouvernement Harper, ont essayé de créer une agence de ce type. En vain. Nous avons essayé différentes approches...

James Bezan: [Difficultés techniques] pour créer une agence. Nous avons, en fait, créé un secrétariat du Cabinet qui a accéléré les choses et nous avons pu...

L'hon. Stephen Fuhr: Oui, bien sûr...

James Bezan: ... ajouter ce leadership politique pour garantir cela. Tout ce que vous faites, c'est ajouter des lourdeurs administratives.

L'hon. Stephen Fuhr: Pas du tout. Nous centralisons les choses. Ce sont les conservateurs qui ont alourdi l'administration. Nous puisons les ressources dans des ministères existants pour les regrouper sous un même toit, afin de nous concentrer sur...

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): J'invoque le Règlement.

Monsieur le président, dans l'intérêt de la traduction, j'aimerais que le témoin et M. Bezan ne parlent pas en même temps.

Je vous remercie.

Le président: Veuillez vous adresser à la présidence. Restons courtois.

Je vous remercie.

James Bezan: Je reviens aux F-35. Vous envisagez donc de passer à une flotte mixte, même si cela nécessite deux ensembles de hangars, différents pilotes et différents mécaniciens. Est-ce bien ce que vous envisagez? Une flotte mixte convient pour des avions de chasse, mais pas pour vos sous-marins.

• (0930)

L'hon. Stephen Fuhr: Soyons clairs, monsieur le président, le programme fait l'objet d'un examen. Il y a de nombreux résultats possibles. Rien n'a été décidé. Il me semble que le ministre et le chef d'état-major ont dit clairement que rien n'est arrêté. Le programme fait l'objet d'un examen, c'est tout. Nous n'avons encore aucun résultat et aucune décision n'a été prise.

James Bezan: Des commentaires ont été formulés en comité la semaine dernière. Le commandant de l'Aviation royale canadienne, l'ancien chef d'état-major de la Défense et le sous-ministre de la Défense ont tous déclaré que c'est des F-35 dont nous avons besoin. Nos pilotes doivent avoir des avions furtifs. C'est de ce type d'appareil que vient la menace. Pourquoi envisagerions-nous autre chose?

L'hon. Stephen Fuhr: Comme je l'ai dit, le programme fait l'objet d'un examen. Rien n'a été arrêté. Si l'on suit cette logique, nous achetons toujours cet avion. Il est en production. Nous bâtissons le...

James Bezan: Il ne s'agit toutefois que de 16 avions.

L'hon. Stephen Fuhr: Le programme fait l'objet d'un examen. Le résultat n'en est pas encore connu. Il s'agit d'une décision très importante, et nous prendrons le temps nécessaire pour arriver à la bonne décision.

James Bezan: Monsieur le secrétaire d'État, le gouvernement parle d'une stratégie industrielle de défense, et nous sommes impatients de la voir. Comme vous le savez, en ce qui concerne l'industrie de la défense, le Canada participe depuis 10 ans au programme de F-35. Il y a des emplois liés aux F-35 dans tout le pays, notamment à Richmond, Winnipeg et Montréal, pendant la phase de production. Plus de 1 000 avions ont été construits. Le Canada participe à ce programme, et nous ne construisons que maintenant les tout premiers F-35 canadiens.

Êtes-vous prêt à mettre ce programme en péril ou avez-vous parlé avec le bureau de projet conjoint pour vous assurer que nous ne perdrons pas ces emplois au Canada si nous changeons de cap?

L'hon. Stephen Fuhr: Encore une fois, le programme fait l'objet d'un examen et aucune décision n'a été prise.

Monsieur Bezan, de manière générale, je comprends très bien votre question. Toutes les options s'accompagnent d'emplois. Cela s'appelle la proposition de valeur de la Politique des retombées industrielles et technologiques, la PRIT. Nous obtenons des emplois lorsque nous achetons des produits. C'est ainsi que nous fonctionnons. Lockheed Martin a déclaré à la télévision l'autre jour que le Canada restera en lice pour obtenir les emplois les plus avantageux. Nous avons payé pour ce droit pendant des années. Cela continuera, quoi que nous fassions. Lockheed Martin l'a déclaré à la télévision l'autre jour.

Ces emplois sont-ils importants? Oui, ils le sont. Est-ce que nous voulons les préserver? Certainement. Est-ce que nous voulons maximiser les emplois dans toutes les circonstances à l'avenir? Bien sûr que oui. Nous sommes là pour ça.

James Bezan: Monsieur le secrétaire d'État, comme nous le savons, tout d'abord, les F-35 ont remporté un appel d'offres équitable organisé par le gouvernement. Un appel d'offres a déjà été remporté, donc l'examen est superflu.

Deuxièmement, nous savons que c'est du côté de la maintenance qu'il y a de nombreuses possibilités de créer plus d'emplois et d'avoir plus de retombées pour le Canada. L3Harris, à Montréal, a aujourd'hui un contrat pour un dépôt de maintenance et de révision des cellules, non seulement pour les F-35 canadiens, mais pour toute la flotte. Cela d'un point de vue régional. Il y a aussi une possibilité de maintenance et de révision des moteurs des F-35A ici, au Canada. Cela ne concerne pas seulement notre flotte, mais toute la flotte.

Pensez-vous que le bureau de projet conjoint aux États-Unis et les autres partenaires de la coalition disent oui, c'est acceptable de confier la maintenance et la révision au Canada, alors qu'il ne va acheter que des 16 F-35?

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense que je vais croire Lockheed Martin sur parole, à savoir que le Canada recherche le meilleur marché possible. Nous avons parmi les meilleures entreprises du secteur de l'aérospatiale de la planète. Il est dans leur intérêt de permettre à nos entreprises d'en concurrencer d'autres.

Je dirai une chose, afin d'être bien clair. Le F-35 a été choisi à l'issue d'un appel d'offres, mais nous avions deux aéronefs conformes aux critères. Le F-35 a été retenu. Soyons très clairs à ce sujet. Il a été choisi, mais ce n'était pas le seul soumissionnaire à satisfaire aux critères.

James Bezan: En effet. Il a remporté l'appel d'offres. Cela me paraît juste.

L'hon. Stephen Fuhr: Il a été choisi.

Le président: Chris Malette, nous allons vous donner la parole.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Fuhr.

Comme vous l'avez souligné, dans d'autres pays, ce sont les différentes forces armées, les ministères de la Défense, des organismes de défense centralisés, différents organismes publics ou des sociétés civiles indépendantes qui se chargent de l'approvisionnement en matière de défense. Depuis quelques années, la tendance mondiale est à la centralisation des processus d'approvisionnement de dé-

fense au sein d'un seul organisme indépendant, comme nous maintenant.

Ma circonscription, baie de Quinte, compte plusieurs acteurs de l'industrie de la défense, dont L3Harris, qui soutiennent les opérations de la BFC Trenton. Comment l'Agence de l'investissement pour la défense aidera-t-elle des entreprises comme celles-ci à fournir plus rapidement et plus efficacement les capacités dont les Forces armées canadiennes ont maintenant besoin sur ces bases?

L'hon. Stephen Fuhr: Merci beaucoup.

Je me suis rendu très récemment chez L3, et c'est une entreprise très compétente, comme beaucoup d'autres.

S'il y a quelque chose dont j'ai vraiment pris la mesure au cours des derniers mois, dans les consultations avec l'industrie dans tout le Canada, c'est de l'étendue des capacités et des compétences de ce pays. C'est incroyable. L3 est un très bon exemple de ces capacités et compétences. Elle a beaucoup à offrir. Le gouvernement travaille actuellement avec L3 sur un certain nombre de projets, et nous continuerons de collaborer avec elle à l'avenir, comme nous le ferons avec toutes sortes d'entreprises dans tout le Canada.

Je pense toutefois, à propos des possibilités à saisir, qu'il ne faut pas se limiter au Canada. Nous devons, en effet, commencer à bâtir nous-mêmes en dehors de notre propre économie. Quand nous parlons de L3 ou de toute autre entreprise auprès de laquelle nous pouvons acheter, ou qui peut nous soutenir au Canada, nous comptons certainement sur elles pour qu'elles le fassent. Quand nous pourrions les aider à étendre leurs chaînes d'approvisionnement ou leurs offres au-delà de nos frontières, nous le ferons également. Il ne me semble pas que les gouvernements, les gouvernements précédents, aient mis l'accent sur cet aspect. Pour vous répondre plus directement, je pense qu'il y a plus de possibilités d'intéresser d'autres pays lorsque nous achetons canadien et plus de possibilités pour ces entreprises lorsque nous essayons de les aider à vendre à l'extérieur de nos frontières.

● (0935)

Chris Malette: Pour faire suite à cette question, de nouveau en rapport avec la BFC Trenton, et à la 8^e Escadre, nous entretenons de bonnes relations avec l'organisme civil Nasittuq, qui se charge de la passation de marchés et de trouver des entrepreneurs civils à Alert, par exemple. Est-il prévu de développer davantage ce type d'achats et de contrats avec nos propres entreprises autochtones?

L'hon. Stephen Fuhr: La politique actuelle en matière d'approvisionnement prévoit une participation autochtone de 5 %. Il s'agit d'un minimum, pas nécessairement d'un maximum, donc oui, nous y accordons une grande importance.

Encore une fois, j'ai beaucoup rencontré les représentants de l'industrie et je continuerai de le faire. Je les rencontre de nouveau aujourd'hui. Nous devons réunir tout le monde autour de la table le plus rapidement possible. Nous avons les capacités et les compétences nécessaires ici, des compétences autochtones. Nous avons de nombreuses entreprises qui peuvent participer à l'approvisionnement. Une partie de ces dépenses massives vise à garantir que nous tirons parti de nos propres capacités et compétences pour aider notre économie. Nous en parlons constamment à la Chambre. Nous devons commencer à créer des emplois et des débouchés pour nous-mêmes, et nous le ferons.

Chris Malette: Je vous remercie.

Le Canada investissant dans de nouvelles capacités de défense, comment l'Agence de l'investissement pour la défense garantira-t-elle un soutien en service solide tout au long du cycle de vie de certaines de ces capacités? Quel rôle l'industrie canadienne ainsi que les FAC peuvent-elles jouer?

L'hon. Stephen Fuhr: Vous soulevez un point intéressant. Évidemment, nous allons voir si nous pouvons construire au Canada ou si nous pouvons faire construire rapidement au Canada, puis nous nous concentrerons sur la mise en œuvre de cette solution, dans la mesure du possible. Je prendrai les sous-marins, qui sont un bon exemple. Le Canada pourrait-il construire un sous-marin? Oui, nous le pourrions, mais cela nous prendrait un peu plus de temps que nous n'en avons. C'est pourquoi nous cherchons actuellement d'autres endroits où nous procurer des sous-marins. Ce n'est pas un secret.

Selon à qui vous vous adressez, le soutien en service de tout ce que nous achetons représente environ 70 % des coûts du cycle de vie du système. C'est donc là que se trouvent la plupart des possibilités de s'occuper du matériel tout au long de sa durée de vie: l'entretenir, le mettre à niveau, le garder en état. Si nous devons acheter à l'étranger, je veux m'assurer que les entreprises canadiennes soient pleinement intégrées dans le soutien en service, le SES, du matériel tout au long de sa durée de vie, car c'est là que se trouvent les possibilités, dans les achats que nous devons effectuer à l'étranger.

Chris Malette: Je vous remercie.

Le président: Je cède maintenant la parole à M. Savard-Tremblay.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Nous allons reprendre à peu près là où votre dernier échange s'est terminé, c'est-à-dire sur la question de collaboration avec les entreprises.

On peut lire, sur le site Web de l'Agence de l'investissement pour la...

[Traduction]

James Bezan: J'invoque le Règlement au sujet de l'interprétation.

Une voix: Ça ne marche pas.

Le président: Passez au français. Ils sont peut-être sur le mauvais canal.

James Bezan: D'accord. Nous avons besoin de l'anglais, s'il vous plaît.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: J'aimerais préciser que je vous entends en anglais alors que j'ai sélectionné le canal français.

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Je veux m'assurer de bien comprendre.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Est-ce que tout fonctionne? C'est parfait.

Je vais continuer, mais me permettez-vous de récupérer mon temps de parole, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Oui, vous pouvez continuer. Recommencez du début.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vais donc reprendre la conversation là où vous l'avez laissée avec le député qui est intervenu juste avant moi. Vous en étiez à la collaboration avec les entreprises.

Sur le site Web de l'Agence de l'investissement pour la défense, on peut lire qu'il y aura plus de collaboration. On peut y lire: « collaborera plus étroitement avec les entreprises »; « des documents d'invitation à soumissionner plus clairs »; et « l'attribution des contrats pourra se faire plus rapidement ».

À quoi peut-on s'attendre concrètement pour ce qui est de rendre plus clairs les documents de soumission envoyés en réponse à des appels d'offres? Comment va-t-on s'assurer qu'on ne mettra pas de côté la rigueur essentielle au processus? On veut aller plus vite sans pour autant mal faire les choses.

● (0940)

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: L'Agence de l'investissement pour la défense recrute les meilleurs éléments des ministères actuels suivants: SPAC, MDN et ISDE. Ces personnes rejoignent notre agence en ce moment même.

Ce que j'ai entendu dans les consultations avec l'industrie, c'est que c'est beaucoup trop compliqué, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Les fabricants d'équipement d'origine, les FEO, ont des lobbyistes et toutes sortes de personnes — ils savent quoi faire —, mais les petites et moyennes entreprises n'ont pas nécessairement les ressources nécessaires pour participer aux contrats d'approvisionnement militaire. C'est une critique justifiée. Si nous regroupons tous ces éléments d'approvisionnement pour les centraliser en un seul endroit, c'est pour offrir à tout le monde un guichet unique. Dès le départ, vous vous adressez à un seul endroit. Vous n'avez pas à courir à droite, à gauche à Ottawa pour essayer de comprendre comment cela fonctionne.

La stratégie industrielle de défense devrait établir une feuille de route qui permettra aux petites et moyennes entreprises de participer davantage. En ce qui concerne la participation de l'industrie, certainement avec les grands FEO... Le Canada en compte plusieurs, et je leur ai demandé d'examiner les chaînes d'approvisionnement qu'ils utilisent dans les provinces ou les régions où nous travaillons — certaines s'étendent à l'ensemble du pays — et d'y intégrer les petites et moyennes entreprises, afin que nous puissions optimiser ces dépenses importantes à l'échelle nationale pour le plus grand nombre d'entreprises possible.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je comprends bien la question de l'inclusion, qui est évidemment souhaitable, parce que les petites et moyennes entreprises sont soumises à des contraintes qui ne sont pas les mêmes. Elles n'ont nécessairement pas les moyens d'avoir des experts qui feront leurs demandes. Ça va, je suis d'accord là-dessus.

Toutefois, on parle aussi de rapidité. Je comprends qu'il s'agit de préciser et de simplifier les contrats, mais, sur votre site Web, il y a aussi un engagement pour une attribution plus rapide.

Quelles seraient les mesures concrètes à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: L'Agence de l'investissement pour la défense est, à dessein, le guichet unique. Je suis certain que nous convenons tous que, lorsque trois grands ministères participent à un projet, il y a de fortes chances, voire une quasi-certitude, qu'il y ait des chevauchements. Il y en a, malgré toute la bonne volonté des uns et des autres. Donc, en centralisant tout cela dans un seul bureau, nous réduisons vraiment les chevauchements.

Si nous passons d'une responsabilité dispersée à un centre de responsabilité unique, nous pouvons avancer beaucoup plus rapidement. Quand vous réalisez de grands projets, ou même de petits projets, il y a parfois des problèmes, et il est difficile d'avancer, à moins que la personne qui est en fin de compte responsable puisse intervenir tôt, plutôt que tard, pour résoudre les problèmes et aller de l'avant. Ainsi, de par sa conception, cette agence est beaucoup mieux organisée pour livrer plus rapidement. Or, il s'agit avant tout d'obtenir plus rapidement ce dont nous avons besoin.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Bien sûr, il faut le faire sans sacrifier la rigueur, le temps qu'il faut quand même attribuer pour prendre une décision éclairée.

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Encore une fois, tout le monde est réuni au même endroit et il y a un centre de responsabilité unique, de sorte qu'en fin de compte, nous n'avons pas à courir partout pour obtenir un accord. Une fois que nous avons conclu un contrat et que nous réalisons l'approvisionnement, tout se fait au même endroit, ce qui accélère considérablement les choses.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En consultant le site de l'Agence de l'investissement pour la défense, on voit aussi que de nouveaux modèles et outils d'approvisionnement seront mis à l'esai.

Pouvez-vous nous en dire plus là-dessus aussi, c'est-à-dire sur les modèles et les outils d'approvisionnement?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Bien sûr. Un partenariat stratégique ferait partie des modèles plus récents et nous avons déjà mis en place un partenariat stratégique avec une entreprise canadienne pour assurer la formation initiale des futurs pilotes de chasse. Il me semble que cela a été annoncé avant mon élection. Nous travaillerons avec cette entreprise pour fournir cette capacité, plutôt que de passer par un processus plus long qui prend beaucoup plus de temps que de travailler avec une entreprise canadienne capable de fournir cette capacité.

Une autre façon d'accélérer les choses consiste à recourir à des contrats commerciaux, dans la mesure du possible. Ce ne sera pas toujours le cas, mais je demanderai au ministère de recourir à des contrats commerciaux dans la mesure du possible. C'est beaucoup plus rapide.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: On sait aussi que l'Agence aura un pouvoir contractuel important. Elle gèrera tous les projets de 100 millions de dollars, ce qui n'est pas négligeable, vous en conviendrez.

Accordera-t-on la priorité aux entreprises québécoises et canadiennes dans tout cela? Y a-t-il des objectifs en matière de contrats locaux?

• (0945)

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Nous donnerons la priorité aux entreprises canadiennes, y compris celles du Québec. Le Québec dispose de très bonnes capacités dans la construction navale et dans l'aéronautique et l'aérospatiale — je connais très bien la situation au Québec —, mais d'autres provinces, comme l'Ontario, les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique aussi. Il en existe vraiment partout. Il s'agit simplement de mettre à profit toutes ces capacités et compétences et de les exploiter aux fins de ces dépenses massives en matière de défense, en faisant en sorte qu'elles profitent aux Canadiens et au Canada.

Le président: Je vous remercie.

Vous avez la parole, madame Gallant, pendant cinq minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Tout d'abord, j'aimerais mettre les choses au clair à propos de ce qu'a fait le gouvernement conservateur. Nous n'avons jamais recommandé la création d'une nouvelle agence. Nous avons demandé que tous les éléments soient regroupés en un seul endroit afin d'accélérer le processus.

Monsieur le secrétaire d'État, vous ne savez pas pourquoi, à la fin de l'été, l'examen du F-35 n'était pas encore reçu.

L'hon. Stephen Fuhr: Il n'est pas terminé. C'est pourquoi il n'a pas été reçu.

Cheryl Gallant: M. McGuinty a dit que l'examen ne tiendrait pas compte des pertes financières que subiraient les contribuables si le gouvernement annulait le reste de la commande de F-35. Pensez-vous qu'il soit irresponsable de ne pas prendre en compte cet élément crucial dans l'examen du F-35?

L'hon. Stephen Fuhr: J'ai eu l'occasion de suivre l'intégralité des délibérations du Comité, et je ne pense pas que tel était... Aucun des témoins que j'ai entendus n'a dit...

Rien n'est perdu. Le programme se poursuit comme prévu et fait l'objet d'un examen. C'est tout. Rien n'est perdu. Cela ne nous coûte ni temps ni argent. Il s'agit simplement d'un examen.

Cheryl Gallant: D'accord.

Vous nous avez dit le 2 octobre que le rapport d'examen du F-35 était au Cabinet du premier ministre et qu'il ferait connaître sa décision. Le premier ministre a-t-il seulement ouvert le rapport?

L'hon. Stephen Fuhr: Je suis certain que le premier ministre a ouvert le rapport. Vous avez peut-être remarqué que plusieurs choses se sont produites. Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures, dont cet examen, et celui-ci n'est pas terminé.

Le plus important, en l'occurrence, et peu importe le temps que cela prendra, c'est que nous prenions la bonne décision. Il s'agit d'un investissement considérable.

Cheryl Gallant: Ce comité a été informé par le passé que, pour accélérer le processus d'approvisionnement, il fallait que le premier ministre soit le moteur. La création de cette nouvelle agence donne l'impression qu'il délègue cette responsabilité à quelqu'un d'autre.

Le premier ministre va-t-il superviser ces acquisitions?

L'hon. Stephen Fuhr: Si elle est bien conçue, elle devrait fonctionner de manière autonome. Le premier ministre interviendra s'il le faut, mais que ce soit cette agence ou toute autre organisation, si elle est bien conçue, elle devrait produire les résultats que nous sommes chargés d'obtenir.

Cheryl Gallant: D'accord. Le Conseil privé ne dit pas au ministre que c'est une priorité absolue.

Le premier ministre a nommé son ami Doug Guzman à la tête de la prétendue Agence de l'investissement pour la défense. Il touche un salaire de 679 000 \$ par an, payé par les contribuables, et a droit à une prime de rendement de 33 %, ce qui lui rapporte près d'un million de dollars. Une telle rémunération est-elle appropriée — elle dépasse celle de tout autre fonctionnaire —, et pourquoi diriez-vous qu'elle est appropriée?

L'hon. Stephen Fuhr: J'ai examiné cette question. Tout comme vous, je veux m'assurer que nous agissions correctement.

La rémunération des personnes de ce calibre a été fixée en 2000 par le Conseil du Trésor. Elle est gérée par la fonction publique. Si je me réfère au PDG de Postes Canada, nommé sous votre gouvernement précédent, et si je convertis son salaire en dollars de 2025, il est pratiquement identique.

Cheryl Gallant: A-t-il déjà servi dans l'armée?

L'hon. Stephen Fuhr: Je ne pense pas que M. Guzman ait servi dans l'armée.

J'ai tout cela. Je dispose de toute l'expertise dont j'ai besoin. Ce dont j'avais besoin, c'était d'une personne capable de mener à bien ces grands projets d'envergure et de prendre appui sur des entreprises canadiennes et un contenu canadien de manière à servir l'économie canadienne et les Canadiens.

Cheryl Gallant: Si nous avons déjà cela, pourquoi l'engager?

L'hon. Stephen Fuhr: Qui a cela? C'est tout nouveau...

Cheryl Gallant: Vous venez de dire: « J'ai tout cela. »

L'hon. Stephen Fuhr: Avec tout le respect que je vous dois, nous disposons de spécialistes en matière d'approvisionnement. J'ai besoin d'un soutien de haut niveau qui peut faire fructifier ces dépenses considérables et stimuler notre économie canadienne dès maintenant, car bon nombre de nos secteurs sont en difficulté, comme on en parle presque tous les jours à la Chambre.

Cheryl Gallant: A-t-il déjà travaillé dans le domaine de l'approvisionnement?

L'hon. Stephen Fuhr: Il a mené à bien de grands projets d'investissement.

Cheryl Gallant: Y avait-il d'autres candidats que le premier ministre a ris en considération avant de nommer M. Guzman à ce poste?

• (0950)

L'hon. Stephen Fuhr: Vous devrez poser cette question au Bureau du Conseil privé. Je ne le sais pas.

Cheryl Gallant: Êtes-vous convaincu que, si le commissaire à l'éthique procède à un examen du processus de sélection de M. Guzman à son poste actuel, tout sera dans l'ordre?

L'hon. Stephen Fuhr: Je ne suis pas au courant que le commissaire à l'éthique se penche sur cette question. Le commissaire à l'éthique est libre d'examiner tout ce qu'il veut.

Cheryl Gallant: Savez-vous s'il va trouver un problème à ce sujet?

L'hon. Stephen Fuhr: Comme je l'ai dit, j'ai expliqué le processus tel que je le comprends. Les barèmes de rémunération sont en place depuis 2000. Il y a le groupe des PDG, de PDG 1 à PDG 8. Votre gouvernement précédent a nommé quelqu'un à ce niveau et lui a versé à peu près le même salaire.

Cheryl Gallant: En fait...

Le président: Madame Gallant, vous étiez bien lancée, mais je dois maintenant donner la parole à M. Watchorn.

Monsieur Watchorn, vous avez cinq minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, monsieur le président.

Nous allons emprunter une autre direction, si vous le permettez, monsieur le secrétaire d'État.

Mardi, nous avons reçu des témoins qui nous ont expliqué à quel point ils étaient excités par la création de la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense. J'aimerais que vous nous donniez un exemple de projet. J'aimerais aussi que vous nous expliquiez la différence entre la nouvelle façon de faire et l'ancienne, pour nous montrer comment les choses vont s'améliorer.

Les gens qui vous accompagnent peuvent également répondre à ma question, si vous le voulez.

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Je peux en fait citer un exemple qui a été annoncé assez récemment. Il s'agit du projet de sous-marins que nous entreprenons. C'est un marché public de grande envergure. Il s'agit peut-être du plus important marché public jamais réalisé par ce pays si l'on prend en compte les 12 sous-marins et les infrastructures côtières. Je crois qu'il y a eu 25 réponses à une demande d'information. Nous en avons extrait deux entreprises qui répondaient aux exigences obligatoires de haut niveau de la Marine canadienne.

Ces deux entreprises se feront concurrence pour établir laquelle offre la meilleure valeur pour le Canada. C'est exactement ce que nous souhaitons. Nous avons littéralement raccourci le processus de plusieurs années. L'échéancier public pour l'attribution de ce contrat est 2028, avec la mise à l'eau des sous-marins d'ici 2035. Je pense que nous pouvons aller plus vite. Nous allons faire avancer ce projet le plus rapidement possible.

Ma principale préoccupation est de prendre une décision et de mettre en place les infrastructures, de trouver les emplacements appropriés et de commencer à bâtir les infrastructures. Souvent, et je pense à plusieurs projets, les projets prennent de l'avance sur les infrastructures. Nous nous retrouvons alors avec un problème lorsque le projet aboutit et que nous ne disposons pas des infrastructures adéquates pour le gérer, l'entretenir ou le loger.

J'espère que nous pourrions accélérer le processus, et je pense que nous en sommes capables.

[Français]

Tim Watchorn: J'aimerais avoir l'exemple d'un processus qui sera amélioré grâce à la création de l'Agence.

Peut-être Mme Folkes pourrait-elle m'en donner un.

Paula Folkes (sous-ministre adjointe déléguée, Services Publics et Approvisionnement Canada): Je vous remercie de cette question.

L'Agence de l'investissement pour la défense nous permettra de travailler en collaboration plus étroite avec l'industrie canadienne et l'industrie alliée pour développer des processus d'approvisionnement plus rapides. Par exemple, nous allons donner la priorité à l'acquisition de l'équipement déjà opérationnel. En agissant ainsi, nous pourrions collaborer avec nos alliés pour mieux comprendre leurs exigences. Nos clients n'auront pas nécessairement besoin de rédiger un document de plus de 1 000 pages pour expliquer leurs exigences, car nos alliés l'auront déjà fait. Nous aurons pour principe que, si l'équipement est assez bon pour nos alliés, nous allons vérifier s'il est bon pour le Canada et si des modifications ou des améliorations doivent y être apportées pour l'adapter au contexte canadien, qui est unique.

Essentiellement, sans énoncé de travail détaillé, nous pourrions gagner plus d'un an au début du processus d'approvisionnement. Normalement, le ministère client peut prendre un an ou plus pour préciser ses exigences.

Voici un autre exemple. L'Agence nous permettra de collaborer plus étroitement avec l'industrie et les marchés de capitaux en vue d'obtenir un meilleur investissement.

[Traduction]

Nous financerons des investissements pour soutenir les chaînes d'approvisionnement canadiennes, comme l'a mentionné le ministre Fuhr, non seulement pour répondre aux besoins des Canadiens, mais aussi pour l'exportation.

[Français]

L'Agence va travailler en étroite collaboration avec l'industrie pour développer des stratégies d'exportation avec la stratégie industrielle en défense. C'est une nouvelle façon de faire. Auparavant, nous n'avions pas beaucoup d'investissements à long terme. Notre objectif de 5 % donne à l'industrie le signal que nous visons des investissements à long terme, ce qui va attirer l'investissement du secteur privé.

• (0955)

Tim Watchorn: Merci beaucoup.

J'ai encore une question à vous poser, si vous me le permettez.

Cette semaine, nous avons eu l'occasion de rencontrer des hauts fonctionnaires de Norvège et d'Allemagne dans le cadre de l'acquisition potentielle de sous-marins. Ces hauts fonctionnaires ont évoqué des retombées économiques pour nos entreprises canadiennes.

Je suis convaincu que, peu importe le modèle de sous-marin choisi, l'acquisition aura des retombées économiques assez importantes au Canada et au Québec. Je pense notamment à la compagnie Marmen, qui travaille dans le domaine, ainsi qu'au constructeur naval Davie, qui pourraient participer au projet.

Comment voyez-vous l'avenir des investissements à long terme à cet égard?

Vous avez parlé de l'acquisition, mais les investissements qu'il faudra faire ensuite sont encore plus importants.

Pouvez-vous nous fournir des détails sur la façon dont le projet pourrait être mis en œuvre?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense que nous faisons référence à la Norvège et à l'Allemagne. Ce sont les partenaires du sous-marin

TKMS. Qu'il s'agisse de ce sous-marin ou du sous-marin sud-coréen, il est important, encore une fois, d'obtenir le maximum d'avantages fiscaux pour le pays.

Je me suis rendu chez Marmen. C'est une entreprise incroyable. Elle fabrique ses propres outils. Lorsque vous entrez dans le bâtiment, vous voyez des outils aussi grands qu'une maison à un étage. L'entreprise travaille sur des projets très intéressants aux États-Unis, dont je ne peux probablement pas parler ici.

Il y a ici des capacités et des compétences, que ce soit chez Hanwha Ocean ou chez TKMS. J'ai été très clair avec eux: « Voici ce que nous pouvons vous offrir. À vous de déterminer comment des entreprises canadiennes peuvent participer. » Encore une fois, nous souhaitons acheter le sous-marin en l'état, mais la fabrication de machines, qui est le domaine de Marmen, et les simulateurs, qui sont celui de CAE, sont d'excellents exemples de ce qu'il ne faut peut-être pas faire avec le sous-marin lui-même. Si l'on commence à le « canadianiser » ou à se lancer sur la voie de la complexification, on se retrouvera avec une pieuvre aux nombreux tentacules. Cela nous ralentirait. Ce n'est pas nécessairement ce que nous souhaitons faire. En l'état actuel, la Marine dit qu'il répond à ses exigences.

Tout d'abord, comment pouvons-nous faire participer l'industrie canadienne sans perturber les échéanciers? Compte tenu de l'importance de cette dépense, comment le Canada peut-il collaborer différemment avec d'autres pays, que ce soit entre entreprises ou entre gouvernements?

Nous vendons des avions. Pouvons-nous leur vendre des avions? Davie construit des brise-glaces. Seaspan construit des brise-glaces. Tout le monde recherche des brise-glaces. Les États-Unis ont acheté des brise-glaces dans le cadre du Pacte de collaboration sur les brise-glaces. Le Canada est membre du Pacte de collaboration sur les brise-glaces.

Toutes ces choses se produisent. Les gens dépensent de l'argent et tout le monde veut collaborer avec le Canada. Comment pouvons-nous tirer parti de cette situation et faire croître notre économie de manière judicieuse? C'est ce que nous examinons.

Le président: Merci, monsieur le secrétaire.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: C'est parfait.

Mardi, nous avons accueilli au Comité le ministre David McGuinty. Il n'a pas pu nous dire à quel moment il allait déposer les conclusions concernant son examen des F-35 promis pour cet été. D'ailleurs, il n'a pas pu répondre non plus à une question au sujet des répercussions éventuelles sur les emplois ou les coûts, advenant que le gouvernement décide de ne pas procéder à l'acquisition.

Pouvez-vous nous fournir plus de détails à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Encore une fois, je dois revenir sur le fait qu'un examen est toujours en cours. Rien n'a ralenti, rien ne s'est arrêté.

Quelle que soit la voie que nous empruntons, elle doit apporter des avantages financiers au gouvernement du Canada et, par extension, aux contribuables. Nous devons veiller à ce que nos entreprises participent. Nous devons veiller à ce que nos entreprises obtiennent du travail. Nous devons veiller à ce que notre économie croisse. C'est très important.

Nous appliquons cela aux sous-marins. Nous appliquons cela aux avions. Nous appliquons cela à... Tout ce que nous achetons est examiné sous deux angles: pouvons-nous faire en sorte que les entreprises canadiennes participent pleinement ou partiellement, et avec qui allons-nous nous associer à l'avenir?

Vous m'avez peut-être entendu, ainsi que d'autres, dire que nous allons diversifier nos dépenses de défense entre plusieurs alliés, et pas seulement celui qui se trouve au sud de notre pays. C'est un partenaire important, mais nous devons veiller à diversifier nos dépenses et faire croître notre propre économie tout en équipant rapidement les Forces armées canadiennes pour qu'elles puissent faire face à toute situation.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Savez-vous quand on aura la conclusion de cet examen? C'était prévu pour l'été dernier. Si on a annoncé que ce serait à l'été, c'est parce qu'on évaluait, en toute connaissance de cause et selon les informations qu'on avait, que c'était un échéancier raisonnable.

Avez-vous un nouvel objectif?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: L'objectif est le même: fournir à nos militaires les moyens dont ils ont besoin pour faire face aux menaces auxquelles ils sont confrontés et obtenir pour la population canadienne les meilleures conditions économiques possibles.

Je ne peux pas vous donner d'échéancier. Nous allons nous assurer de prendre la bonne décision pour les bonnes raisons. C'est l'objectif le plus important de cet examen.

• (1000)

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Comment se fait-il qu'on ait été capable d'avoir un échéancier précédemment, même si, finalement, il n'a pas été respecté? Au début, on nous disait qu'on allait l'avoir l'été dernier. Vous nous dites maintenant que vous n'avez pas d'échéancier à nous donner et que cela prendra le temps qu'il faudra. Comment se fait-il qu'avant, il y ait eu un objectif?

[Traduction]

L'hon. Stephen Fuhr: Vous avez raison. Il y a toujours des objectifs.

Je dirais que nous sommes tous d'accord pour dire que nous vivons dans un monde très différent de celui d'il y a un an. Nous devons tenir compte de différents éléments et, lorsque nous examinons tout ce que nous faisons, nous devons adopter différentes perspectives afin de tirer le meilleur parti du monde dans lequel nous vivons à l'heure actuelle.

Le président: Merci.

À vous, monsieur Kibble.

Je crois que vous partagez votre temps de parole avec M. Anderson.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Oui, monsieur le président.

Merci, monsieur le secrétaire.

M. Guzman est un riche banquier et un ami du premier ministre.

A-t-il divulgué ses investissements? Je présume qu'il le fera.

En tant que secrétaire d'État, avez-vous connaissance de conflits d'intérêts entre ses investissements et les entrepreneurs du secteur de la défense, etc.?

L'hon. Stephen Fuhr: Merci pour votre question et merci pour votre service.

Je suppose... comme tout le monde, nous divulguons nos renseignements, et, comme tous ceux qui sont ici et qui doivent le faire, M. Guzman a fait preuve de diligence raisonnable. Je n'ai connaissance d'aucun conflit.

Jeff Kibble: Je suis certain que vous et moi allons examiner cette question.

À qui M. Guzman rendra-t-il compte?

L'hon. Stephen Fuhr: Il relèvera du secrétaire d'État de l'approvisionnement en matière de défense.

Jeff Kibble: D'accord, donc l'administration de l'Agence de l'investissement pour la défense s'occupera de l'approvisionnement, mais relèvera des personnes responsables de l'approvisionnement.

L'hon. Stephen Fuhr: Non, permettez-moi de reformuler.

Pour être clair, il relèvera essentiellement de moi, le secrétaire d'État responsable de l'Agence de l'investissement pour la défense.

Jeff Kibble: M. Guzman relèvera de vous, et votre travail consiste à vous occuper de l'approvisionnement en matière de défense.

L'hon. Stephen Fuhr: Dans une démocratie, les services publics rendent compte aux élus, comme tous les autres services.

Jeff Kibble: Je suis désolé, mais je vais poser une question ici. Merci.

Trois ministères fourniront du personnel à l'Agence de l'investissement pour la défense.

S'agit-il de nouveaux employés ou d'employés actuels dans le cadre de ce processus?

L'hon. Stephen Fuhr: Comme je l'ai mentionné précédemment, nous allons initialement faire appel à des personnes venant de services existants...

Jeff Kibble: D'accord. Ces services existants sont les bureaux d'approvisionnement actuels dont vous avez parlé et qui relèvent du gouvernement. Ce ne sont pas de nouveaux employés.

L'hon. Stephen Fuhr: Non, ce ne sont pas de nouveaux employés. Ce sont des employés existants, car nous consolidons les approvisionnements de la défense.

Jeff Kibble: Les ministères qui s'occupent actuellement des approvisionnements et qui fournissent des employés à l'Agence de l'investissement pour la défense verront-ils leur effectif diminué?

L'hon. Stephen Fuhr: Au fil du temps...

Jeff Kibble: L'intention est de mettre fin aux...

L'hon. Stephen Fuhr: Si vous me permettez de répondre à la question, je vous donnerai une réponse complète.

Des centaines de personnes dans plusieurs ministères participent d'une manière ou d'une autre à l'approvisionnement en matière de défense. C'est décentralisé. C'est le problème. Nous les regroupons.

Jeff Kibble: Vous rassemblez le personnel, comme vous l'avez dit — nous avons entendu votre réponse.

Ces ministères vont être réduits. Vont-ils finalement être dissous et remplacés par un super-ministère, ou allons-nous conserver les trois ministères actuels plus un autre ministère qui relèvera de vous? Cela ne semble pas être une hiérarchie de reddition de comptes.

L'hon. Stephen Fuhr: L'objectif final déclaré est que l'Agence de l'investissement pour la défense soit le guichet unique pour l'approvisionnement en matière de défense.

Jeff Kibble: Travailleront-ils aux côtés des trois autres ministères qui recruteront du personnel, et ces ministères continueront-ils d'exister?

L'hon. Stephen Fuhr: Non.

Peut-être que le député pourrait répondre, si cela permet d'être plus clair.

Jeff Kibble: Veuillez me répondre par oui ou par non. Les trois autres ministères que vous avez mentionnés, d'où proviennent les employés, existeront-ils toujours, oui ou non?

L'hon. Stephen Fuhr: Ils seront progressivement intégrés à l'Agence de l'investissement pour la défense.

Jeff Kibble: Ces trois ministères seront regroupés en un seul...

C'est tout à fait clair. Merci.

Combien de nouveaux employés, outre M. Guzman, seront recrutés pour cette nouvelle organisation?

L'hon. Stephen Fuhr: Nous examinerons la question une fois que l'Agence sera pleinement opérationnelle. Nous déterminerons les ressources supplémentaires dont nous aurons besoin.

Jeff Kibble: Vous n'êtes donc pas certain. Certaines personnes seront transférées des trois ministères actuels, et il y aura peut-être aussi de nouveaux employés. Est-ce exact?

L'hon. Stephen Fuhr: Je suppose que tout est possible à l'avenir, mais pour l'instant, nous nous concentrons sur la mise en place de personnes que nous avons déjà, en les regroupant en un seul endroit afin d'avoir un seul lieu pour...

Jeff Kibble: J'ai juste du mal à comprendre le concept d'un seul lieu alors qu'ils relèvent de vous, mais votre ministère est l'un des trois autres ministères d'où viendront les ressources.

L'hon. Stephen Fuhr: C'est ce que l'on appelle un organisme de service spécial, donc...

Jeff Kibble: Ils relèvent toutefois de vous.

L'hon. Stephen Fuhr: Oui, ils relèvent de moi.

Jeff Kibble: Certaines de ces personnes quitteront toutefois votre ministère pour aller dans le nouveau ministère.

L'hon. Stephen Fuhr: Je vais laisser la sous-ministre vous expliquer.

Jeff Kibble: Veuillez simplement répondre par oui ou par non.

L'hon. Stephen Fuhr: Je vais laisser la sous-ministre vous expliquer.

Arianne Reza (sous-ministre, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Tout d'abord, comme l'a indi-

qué le secrétaire d'État, il y aura un organisme de service spécial, l'Agence. Pour le moment, celle-ci sera hébergée par Services publics et Approvisionnement Canada pendant la première phase. Nous puiserons dans SPAC, le MDN et Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

En ce qui concerne les deux organisations qui fonctionneront en parallèle, le seuil est actuellement fixé à 100 millions de dollars. Nous transférerons les projets et les différents éléments au fur et à mesure.

• (1005)

Jeff Kibble: Cela semble très compliqué à comprendre, rien que le processus, sans parler de l'approvisionnement.

L'examen en cours du F-35 déjà choisi sera-t-il mené par l'Agence de l'investissement pour la défense, ou se poursuivra-t-il là où il en est actuellement?

L'hon. Stephen Fuhr: L'Agence de l'investissement pour la défense...? Non, ce ne sera pas le cas.

Jeff Kibble: Ils ne feront pas le...

L'hon. Stephen Fuhr: Ce ne sera pas le cas.

Jeff Kibble: D'accord. Prendront-ils toutefois en charge l'acquisition des F-35?

L'hon. Stephen Fuhr: À ce stade, ce n'est pas une option envisagée.

Jeff Kibble: Cela restera donc du ressort de l'ancien ministère, ce n'est donc pas l'un de leurs nouveaux projets.

L'hon. Stephen Fuhr: Il est important de comprendre comment cela est structuré actuellement. Il s'agit d'un protocole d'entente. C'est différent de tous les autres achats que nous effectuons. Il est géré par le MDN, comme cela a toujours été le cas. À moins d'un changement — et je ne suis pas au courant d'un changement —, le MDN continuera de le gérer dans le cadre du protocole d'entente.

Jeff Kibble: D'accord, merci beaucoup.

Mon temps de parole est écoulé.

Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le secrétaire d'État.

Le président: Nous passons maintenant à vous, madame Lapointe. Vous avez cinq minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Avant de poser ma question, monsieur le secrétaire d'État, je voudrais vous donner l'occasion de répondre à la question posée par mon collègue au sujet de la structure de rapport et d'apporter des précisions à ce sujet.

L'hon. Stephen Fuhr: Je vous en suis très reconnaissant.

L'Agence de l'investissement pour la défense est dirigée par un représentant élu. Dans ce cas précis, il s'agit de moi-même. Elle compte également un haut fonctionnaire, en l'occurrence, M. Guzman, qui occupe le poste de directeur général, qui correspond à celui de sous-ministre adjoint ou de sous-ministre.

Sous ses ordres, il y aura une structure semblable à celle que l'on trouve dans d'autres ministères — des directeurs généraux, des personnes travaillant dans des équipes d'approvisionnement —, et celle-ci sera organisée de la même manière que dans d'autres ministères, mais il s'agira d'un seul lieu où les éléments d'approvisionnement seront reçus et à partir duquel ils seront expédiés.

Viviane Lapointe: Je vous remercie.

Arianne Reza: Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter quelque chose. Il s'agit d'une stratégie en deux phases. Les changements dans les rouages du gouvernement sont toujours complexes. Par conséquent, à court terme, je resterai la ministre responsable de l'Agence, et j'apporterai mon soutien au ministre quand nous passerons à la version à plus long terme dans les mois à venir.

Viviane Lapointe: Monsieur le secrétaire d'État, l'un des mandats fondamentaux de l'Agence de l'investissement pour la défense est de réunir des experts en opérations, en engagement industriel et en gestion de projets, afin de pouvoir obtenir des résultats en matière d'approvisionnement qui correspondent aux objectifs stratégiques.

Je suis heureuse de vous dire que, dans ma circonscription de Sudbury, dans le nord de l'Ontario, nous avons des établissements tels que NORCAT, l'Université Laurentienne, le CEIM, le Centre d'excellence en innovation minière, et MIRARCO, la Mining Innovation, Rehabilitation and Applied Research Corporation, qui travaillent actuellement sur des technologies comme l'automatisation, les opérations à distance, les communications souterraines et les systèmes autonomes. Ces technologies correspondent aux priorités de la défense en matière de connaissance de la situation, de mobilité et de résilience dans des environnements en évolution constante.

Comment cette nouvelle agence veillera-t-elle à ce que de tels écosystèmes d'innovation régionaux soient systématiquement liés à la planification des acquisitions dans le domaine de la défense, afin que l'expertise canadienne éprouvée de régions comme Sudbury puisse directement éclairer et fournir les technologies prioritaires pour les capacités de défense futures du Canada?

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense que l'un des nombreux avantages de cette agence est qu'elle se concentre exclusivement sur cet objectif. Pour ma part, je me déplace dans tout le pays. Je me rends dans d'autres pays pour découvrir où se trouvent toutes ces merveilles, ces capacités et ces potentialités. Je m'implique personnellement.

Si l'on considère l'ancienne façon de procéder, les trois ministres responsables avaient à leur charge des ministères gigantesques qui s'occupaient de nombreuses choses, dont les acquisitions dans le domaine de la défense. C'est ma seule préoccupation. Mon lien personnel avec les questions dont vous parlez est évidemment beaucoup plus fort que s'il y avait plusieurs ministres, car ceux-ci s'occupent également d'autres questions.

Plus précisément, la stratégie d'investissement pour la défense que nous devrions voir dans les prochains mois devrait, je l'espère, commencer à relier tous ces éléments. J'ai vu des ébauches et c'est encore un travail en cours. Il s'agit d'une feuille de route qui explique comment nous allons passer de là où nous sommes à là où nous voulons aller. Avec la stratégie et cette agence, qui pourra être plus réactive, car c'est son seul objectif, je pense que les chances de réussir sont beaucoup plus élevées qu'auparavant.

Viviane Lapointe: Monsieur le secrétaire d'État, je tiens à vous dire que Sudbury est une ville formidable. Je vous invite à venir la découvrir.

J'entends souvent dire que les petites et moyennes entreprises ont parfois du mal à accéder aux gros marchés de défense.

Comment votre ministère va-t-il s'assurer que les PME, y compris celles situées dans des régions comme le nord de l'Ontario, puissent participer en tant que sous-traitants ou fournisseurs de composants qualifiés?

• (1010)

L'hon. Stephen Fuhr: Aimeriez-vous en parler?

Arianne Reza: Avec plaisir.

Ce qui est intéressant, c'est que le Canada compte évidemment de nombreuses PME solides et que nous voulons y avoir accès. Dans le modèle traditionnel d'appel d'offres et d'accès aux marchés publics fédéraux, cela peut parfois être intimidant. Nous avons entendu parler tout à l'heure de la nécessité d'une documentation claire.

Nous redoublons d'efforts avec nos bureaux régionaux pour mettre en place un « service de conciergerie », afin que les PME sachent à quoi s'attendre. C'est là une autre différence essentielle qu'apportera l'Agence de l'investissement pour la défense: plus de clarté, une meilleure harmonisation et un meilleur accès, afin que les gens puissent prévoir les possibilités qui s'offriront à eux. De plus, nous leur offrirons des services pour les aider à s'inscrire, à participer aux appels d'offres et à trouver des occasions. Avec la mesure sectorielle sur les achats au Canada annoncée par le premier ministre et notre intérêt pour ces domaines, nous espérons pouvoir fusionner les deux.

Nous savons que bon nombre de nos grands fournisseurs canadiens dans le domaine de la défense souhaitent disposer d'une chaîne d'approvisionnement composée de PME. Il est donc essentiel de garantir les possibilités, l'accès... et de faire correspondre ces compétences avec les revenus prévus des occasions de marché éventuelles. Même dans nos contrats actuels, nous parlons de nouvelles compétences et de nouveaux modèles. Nous voulons nous assurer que la chaîne d'approvisionnement est claire, afin que les entrepreneurs canadiens puissent vraiment profiter de cette occasion.

Le président: Merci beaucoup, madame Reza.

Monsieur Anderson, je crois que c'est votre tour. Vous avez cinq minutes.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci.

Monsieur le secrétaire d'État, relevez-vous du ministre de l'Approvisionnement?

L'hon. Stephen Fuhr: Maintenant que nous avons délégué des pouvoirs, je disposerai de ses pouvoirs dans mon portefeuille, donc, pour l'instant, non. Je suis logé sous lui. Ses pouvoirs ont été délégués à cette agence pour les acquisitions.

Scott Anderson: Relevez-vous du ministre de la Défense?

L'hon. Stephen Fuhr: Non.

Scott Anderson: Relevez-vous du premier ministre?

L'hon. Stephen Fuhr: Oui.

Scott Anderson: L'Agence relève de vous. Il semble y avoir une étape bureaucratique supplémentaire entre les deux.

Plus tôt cette année, M. Doug Guzman a versé dans le compte du premier ministre le montant maximal autorisé de contribution à titre individuel. Cela a-t-il influé sur sa décision?

L'hon. Stephen Fuhr: Je ne pense pas. Je l'ai fait moi aussi, comme beaucoup de Canadiens.

Scott Anderson: C'est bon à savoir.

Pensez-vous que M. Guzman devrait toucher environ 10 fois le salaire moyen d'un travailleur canadien?

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense que nous avons déjà traité de ce sujet, mais puisque vous le soulevez...

Scott Anderson: Revenons-y.

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense que M. Guzman a accepté une réduction de salaire considérable pour venir servir son pays, tout comme nous le faisons tous ici.

Scott Anderson: C'est vrai, mais il est banquier. Il n'est pas vraiment qualifié pour cela. Nous avons tous fait des sacrifices dans le secteur public. Nous pourrions tous gagner plus d'argent dans le secteur public, du moins la plupart d'entre nous.

L'hon. Stephen Fuhr: Dans le secteur privé... Eh bien, je pense que votre chef ne serait pas d'accord.

Scott Anderson: Armatec avait en effet un contrat pour la remise à neuf de 25 véhicules blindés légers destinés à l'Ukraine. Ce contrat a récemment été annulé en toute discrétion.

Combien avons-nous perdu sur ce contrat de 250 millions de dollars à cause de cette annulation?

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense que le ministre de la Défense nationale a répondu à cette question lors de sa comparution.

Scott Anderson: Pouvez-vous répondre à cette question.

L'hon. Stephen Fuhr: Non.

Scott Anderson: Vous ne le savez pas.

L'hon. Stephen Fuhr: Je ne sais pas.

Scott Anderson: D'accord. Ce contrat était-il inclus dans les 2 % du budget de l'OTAN?

L'hon. Stephen Fuhr: Militaire...

Scott Anderson: Répondez par oui ou par non.

L'hon. Stephen Fuhr: Je vais répondre à la question. La cellule de coordination pour l'aide militaire est un organisme du ministère de la Défense nationale qui gère l'ensemble du soutien apporté à l'Ukraine et à tout autre pays. Il s'agit donc d'une question relevant du ministre de la Défense nationale, qui y a déjà répondu.

Scott Anderson: Ce n'est pas grave. Vous ne connaissez pas la réponse.

Pourriez-vous nous donner les raisons pour lesquelles l'accord a été annulé?

L'hon. Stephen Fuhr: Je ne sais pas, car cela ne relève pas du mandat de l'Agence de l'investissement pour la défense. C'est du ressort de la cellule de coordination pour l'aide militaire du ministère de la Défense.

Scott Anderson: Hier, on nous a dit que les retards dans l'approbation des F-35 n'avaient pas entraîné d'augmentation du montant, mais on a également dit que les coûts avaient augmenté. Pouvez-vous expliquer cette contradiction? Le coût a-t-il augmenté en raison de ces retards?

L'hon. Stephen Fuhr: Nous n'avons pas modifié le calendrier. Nous n'avons rien arrêté. Cela a été répété à plusieurs reprises. Le programme est en cours de révision.

Scott Anderson: Je sais qu'il est en cours de révision. Les coûts augmentent pendant la révision. C'est ce qu'on nous a dit hier. Est-ce vrai ou faux? Les coûts augmentent-ils ou non?

L'hon. Stephen Fuhr: Les coûts augmentent peut-être en raison de l'inflation ou pour toute autre raison, mais rien ne ralentit...

Scott Anderson: Si nous avions acheté les F-35 plus tôt...

L'hon. Stephen Fuhr: Rien ne ralentit. Le programme est en cours de révision. Rien n'a été arrêté ni retardé. Le programme se poursuit. Il est en cours de révision.

Scott Anderson: Je comprends ce qui se passe. Je demande si le ministre se trompe. Les coûts des F-35 augmentent-ils ou non?

L'hon. Stephen Fuhr: Ce n'est pas mon dossier, je ne peux donc pas répondre à cette question.

• (1015)

Scott Anderson: Donc, vous ne savez pas.

Compte tenu des sommes investies dans les infrastructures pour les F-35, n'est-il pas temps d'admettre que c'est déjà un fait accompli? Pourquoi construisons-nous des infrastructures pour les F-35 si nous sommes en phase de révision et que nous ne sommes pas tout à fait sûrs de les obtenir?

L'hon. Stephen Fuhr: Comme vous le savez, les 16 aéronefs sont sous contrat. Ils sont actuellement en cours de construction chez le constructeur aux États-Unis. Nous aurons besoin d'infrastructures pour ces aéronefs lorsqu'ils arriveront. Le programme est en cours de révision. Aucune décision n'a été prise pour le moment.

Scott Anderson: Nous construisons toutes ces infrastructures pour 16 aéronefs, peut-être. Est-ce exact?

L'hon. Stephen Fuhr: La décision de modifier le programme en cours n'a pas été prise.

Scott Anderson: Nous n'avons pas décidé d'acheter les F-35, mais nous construisons les infrastructures comme si nous allions les acheter.

L'hon. Stephen Fuhr: Je ne sais pas combien de fois je dois me répéter. Rien n'a été arrêté ou ralenti. Le programme est simplement en cours de révision. Cela signifie que les activités actuelles se poursuivent. Lorsque nous aurons pris une décision sur la marche à suivre, nous la communiquerons. Voilà où nous en sommes.

Scott Anderson: Veuillez m'excuser.

Selon Wikipédia, vous êtes un ancien partisan du Parti conservateur. Est-ce exact? Vous avez démissionné parce que vous trouviez le processus d'approvisionnement trop complexe. Êtes-vous inquiet que le processus soit compliqué ici?

L'hon. Stephen Fuhr: Ce processus est exactement ce dont nous avons besoin. C'est ce que de nombreux partis ont dit pendant des années. C'est exactement ce que ce comité... Je ne sais pas si vous faisiez partie de ce comité lors de la précédente législature.

Scott Anderson: Non, je n'en faisais pas partie.

L'hon. Stephen Fuhr: Non, vous n'en faisiez pas partie.

Les recommandations de ce comité sont pratiquement similaires à la manière dont cette cellule a été mise en place.

Le président: Merci, monsieur le secrétaire d'État.

Merci, monsieur Anderson.

Je m'excuse de vous avoir interrompu. C'est maintenant au tour de Mme Sherry Romanado, notre secrétaire parlementaire.

Sherry Romanado: Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier le témoin d'être présent aujourd'hui.

Je voudrais clarifier certains points, car il semble y avoir eu une certaine confusion. Dans une question précédente concernant le transfert d'experts de SPAC, de l'ISDE et du MDN, il a été suggéré que ces autres ministères fermentaient leurs portes. Je tiens à préciser que l'Agence de l'investissement pour la défense réunit des experts de divers ministères au sein d'une même structure.

Le SPAC ne se consacre pas uniquement aux achats liés à la défense. Le SPAC continuera d'exister et de mener à bien ses autres activités, c'est-à-dire les achats liés à des domaines autres que la défense. Ces ministères ne ferment pas leurs portes. Je tiens à m'assurer que tout le monde comprenne bien que ce n'est pas l'objet de cette mesure. L'objectif est d'agir avec rapidité et pertinence, pour reprendre vos propres termes, monsieur le secrétaire d'État.

Vous avez également mentionné que les ministres s'occupent d'autres questions. Par exemple, le ministre de la Défense nationale accomplit les tâches qui lui incombent. Le ministre de SPAC accomplit également les tâches qui lui incombent. Votre objectif, en collaboration avec M. Guzman, est de vous assurer que, lorsque vous recevez l'énoncé des besoins des Forces armées canadiennes et du MDN, vous et votre cellule vous rendez sur le terrain, travaillez avec l'industrie et l'informez des opportunités et de ce que nous recherchons.

Est-ce bien cela?

L'hon. Stephen Fuhr: Vous avez tout à fait raison.

Sherry Romanado: Je vous remercie.

Vous avez également mentionné que vous travaillez avec de nombreux partenaires industriels, entre autres, et que vous discutez également avec des partenaires internationaux et d'autres industries à l'étranger. Vous avez également évoqué la capacité de ces accords à permettre à d'autres pays d'acheter des produits canadiens.

Pourriez-vous nous en dire davantage sur vos activités en matière d'engagement international?

L'hon. Stephen Fuhr: Ce travail m'amène à beaucoup voyager, et lorsque j'ai l'occasion de discuter avec d'autres pays de questions d'approvisionnement, je présente souvent ce que nous avons à offrir: notre capacité excédentaire et nos compétences exceptionnelles.

Je vais vous donner un exemple frappant: la construction navale est un excellent exemple. Nous avons passé les 15 dernières années à mettre en place la capacité de construction navale la plus moderne au monde. Seule une poignée de pays dans le monde sont capables de construire des brise-glaces lourds, et si l'on exclut la Russie et la Chine, il n'en reste plus que deux ou trois. Comme nos capacités de construction navale sont très récentes, nous disposons des installations les plus modernes, et les gens commencent à s'en rendre compte à mesure que nous commercialisons nos produits. Je crois que nous avons construit plus de neuf grands navires neufs. Ils sont de classe mondiale, et les gens le voient et ils les veulent. Comme nous le savons, le Nord s'ouvre et les brise-glaces sont un sujet

brûlant. Le Canada est en mesure de construire et de livrer des brise-glaces, nous sommes donc en très bonne position pour aller de l'avant.

Lorsque j'ai l'occasion de m'entretenir avec des pays dont je sais que les brise-glaces sont vétustes, j'aborde le sujet dans l'espoir qu'ils se tournent vers le Canada pour acheter leurs futurs brise-glaces.

• (1020)

Sherry Romanado: Je vous remercie.

Je voudrais également clarifier un autre point. Il y a une question concernant la structure de l'Agence de l'investissement pour la défense. Vous avez mentionné quelque chose, et je pense que mon collègue d'en face n'a pas bien compris ce que vous disiez. Vous avez mentionné que nous faisons appel à des experts de différents portefeuilles, et que M. Guzman nous apporte une grande expertise en matière de gestion de projets, de collaboration avec l'industrie et d'identification d'opportunités pour l'économie canadienne.

Vous avez également mentionné quelque chose au sujet de votre contribution. Pourriez-vous expliquer au Comité que vous êtes un vétéran des Forces armées canadiennes, avec plus de 20 ans d'expérience, et qu'il n'est donc pas vraiment nécessaire que M. Guzman soit également membre des forces? Il apporte un complément à l'Agence. Êtes-vous d'accord avec cela?

L'hon. Stephen Fuhr: Je pense que c'est tout à fait vrai et exact.

C'est comme avoir une équipe. Lorsqu'on a une équipe, on a besoin de compétences variées. Vous ne trouverez pas une seule personne qui possède toutes les compétences dont vous avez besoin.

J'ai besoin d'experts en approvisionnement. J'ai besoin d'experts en contrats. J'ai besoin d'experts militaires. J'ai besoin de tous ces profils. J'ai une expérience assez diversifiée dans plusieurs domaines, donc je parle toutes ces langues. Cela ne fait pas de moi un expert dans un domaine particulier, mais cela me permet de comprendre ce que les gens disent et de m'impliquer plus facilement.

M. Doug Guzman a connu beaucoup de succès. Il a mené à bien de grands projets d'investissement et il est exactement ce dont nous avons besoin — il possède les compétences qui nous faisaient défaut — et je suis ravi de l'avoir dans l'équipe.

Sherry Romanado: Je n'ai plus de temps, mais je tenais à vous remercier, vous et votre équipe. Nous sommes impatients de travailler avec vous.

James Bezan: Monsieur le président, cette question ne s'adresse pas au secrétaire d'État, mais certaines questions ont été posées, et je demande simplement s'il serait possible de fournir par écrit au Comité une clarification de la part de M. Guzman, puisqu'il relève de lui, afin de nous indiquer s'il a déclaré tous les conflits d'intérêts potentiels qu'il pourrait avoir au commissaire à l'éthique, afin que nous en soyons informés.

Le président: Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous fournir ces informations par écrit?

L'hon. Stephen Fuhr: Oui, je vais me renseigner et fournir au Comité les informations que nous pourrions obtenir.

Le président: Merci.

Avant de demander l'ajournement, je tiens à vous remercier tous les trois d'être venus, d'avoir témoigné et d'avoir servi le Canada. Nous vous en sommes reconnaissants.

Le projet de loi C-11 sera examiné la semaine prochaine. Nous vous demandons de nous communiquer les noms des témoins au fur et à mesure. Je tiens également à informer le Comité d'un changement de date. Le ministre ne pourra pas être présent mardi, le 28, en raison de circonstances imprévues liées à son déplacement. Nous reportons donc notre réunion à lundi. Nous conserverons les mêmes témoins et le même programme afin de ne pas perdre l'occasion de rencontrer le ministre.

Je propose de la reporter à lundi. Elle aura lieu à 15 h 30.

● (1025)

James Bezan: Quel est le sujet?

Le président: Le ministre viendra s'exprimer sur des questions relatives au projet de loi C-11. Nous vous communiquerons les détails en temps voulu.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>